

Liste des bureaux de vote

Réorganisation des bureaux de vote : de 12 bureaux, la ville passe désormais à 13.



Le « BV 13 » se trouvera à l'école maternelle Lameth (l'école élémentaire accueille quant à elle le BV6).

Les ex-bureaux du groupe scolaire Saint-Exupéry (n°5) et de l'école Charcot (n°11) sont transférés à la nouvelle école Antoine de Saint-Exupéry.

L'ensemble des rattachements entre rues et bureaux ont été réexaminés par le service état civil.

Les personnes concernées ont reçu un courrier leur signifiant le changement de bureau, ils recevront un nouvelle carte d'électeur dans la semaine précédant le scrutin du 9 juin.

Bureau n°1

Hôtel de ville, 14 rue William thornley

Bureau n°2

Espace François Villon, allée François Villon

Bureau n°3

Groupe scolaire Paul Roth, rue de Montgeroult

Bureau n°4

Maison des Associations, 10 place des Impressionnistes

Bureau n°5

Groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, parvis Antoine de Saint-Exupéry

Bureau n°6

Groupe scolaire Lameth élémentaire , rue de Marines

Bureau n°7

Groupe scolaire La Ravinière, rue de la Ravinière

Bureau n°8

École maternelle La Ravinière (Les Vignes), rue Jean Larosa

Bureau n°9

Groupe scolaire Yves Le Guern élémentaire, 39 rue de Chars

Bureau n°10

Hôtel de ville II, 14 rue William Thornley

Bureau n°11

Groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, parvis Antoine de Saint-Exupéry

Bureau n°12

Groupe scolaire Yves Le Guern maternelle, rue Jean Jaurès

Bureau n°13

Groupe scolaire Lameth maternelle , rue de Marines